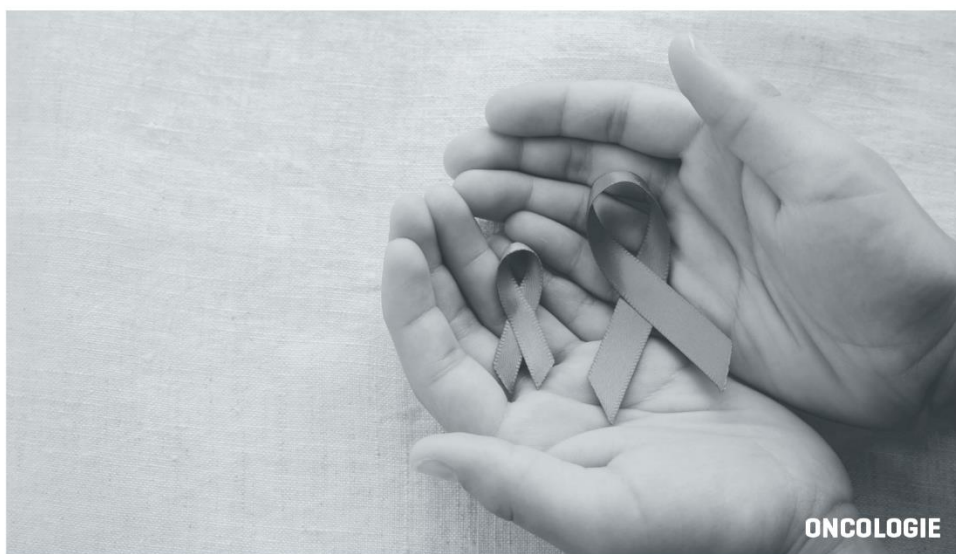


# Lettre d'intention 2019

## Volet « Général »



Organisé par :



Avec le soutien de :



## Appel à Projets « Innovation et Prévention » 2019

Eurasanté, la Fondation Norbert Ségard et la Fondation Territoriale des lumières lancent la 2<sup>ème</sup> édition de l'appel à projets pour stimuler les innovations en faveur d'une meilleure **prévention**, en réponse aux enjeux de santé publique du territoire des Hauts-de-France.

Pour cette nouvelle édition, l'appel à projet « Innovation & Prévention » se décline en 2 volets afin d'encourager les démarches innovantes auprès d'un plus grand panel d'acteurs régionaux :

→ Volet « Général »

Ouvert aux **chercheurs, professionnels de santé et aux entrepreneurs des Hauts-de-France**, l'appel à projets « Innovation & Prévention » vise à faire émerger des solutions innovantes dans les 2 catégories suivantes :

- *Oncologie* : Améliorer les techniques de dépistage, promouvoir le bon usage des médicaments, prévenir les effets indésirables, ...
- *Pathologies Chroniques* : Lutter contre l'obésité et le diabète, renforcer la prévention envers les addictions, favoriser l'éducation thérapeutique, ...

→ Volet « Démarche participative »

Eligible aux **habitants et acteurs de la solidarité (Associations, coopératives, entreprises d'insertion, ...)** du bassin minier souhaitant proposer des projets visant notamment à améliorer l'accès aux moyens de prévention, rechercher une meilleure efficacité des dispositifs, promouvoir les comportements favorables à la santé, ...

À la clé pour les lauréats de l'appel à projets :

Pour les lauréats du volet « Général » :

- Un prix d'une valeur de 5 000 € offert par les laboratoires Cerballiance,
- Un prix d'une valeur de 5 000€ offert par le laboratoire Sanofi pour un projet dans la catégorie oncologie,
- Un prix d'une valeur de 10 000 € offert par la Fondation Norbert Ségard,
- Un prix d'une valeur de 5 000 € offert par Santélylys,
- Un prix d'une valeur de 5 000 € offert par la Région Hauts-de-France.

Pour les lauréats du volet « Démarche Participative » :

- Un soutien financier d'un montant global de 50 000 € attribué par la Fondation territoriale des lumières entre l'ensemble des lauréats en fonction des projets sélectionnés.

Les lauréats de l'appel à projets seront dévoilés en décembre.

Les étapes de candidature :

- Phase 1 : **La présélection des projets sur la base d'une lettre d'intention dûment complétée et signée** ; ces projets présélectionnés seront ensuite invités à déposer un dossier complet.
- Phase 2 : **La sélection finale des projets lauréats**, sur la base d'un dépôt d'un dossier complet.

## Pour candidater, c'est très simple !

Ce présent dossier de participation rempli sous format électronique doit être envoyé à l'adresse mail [prevention@eurasante.com](mailto:prevention@eurasante.com) avant le vendredi 14 juin. Il doit obligatoirement être accompagné des pièces justificatives demandées, à savoir le CV du candidat référent et des membres de son équipe (le cas échéant), le règlement signé et la lettre d'intention complétée. Dans le cas contraire, il ne sera pas évalué. Le respect du format de ce dossier est une condition de recevabilité. Tout dossier incomplet ou illisible sera rejeté. Tous les champs sont obligatoires et sans restriction de caractères.

### → Pour établir au mieux votre dossier de participation :

#### Phase 1 :

1. Lisez attentivement le règlement de l'appel à projet
2. Complétez et signez la fiche d'engagement
3. La lettre d'intention est à envoyer avant le 14 juin 2019 :
  - a. Décrivez votre projet de manière détaillée en complétant **entièrement** l'ensemble des champs constituant la lettre d'intention ci-après
  - b. Joignez votre CV
4. Adressez l'ensemble des éléments de votre dossier :

Par email à l'adresse : [prevention@eurasante.com](mailto:prevention@eurasante.com)

#### Phase 2 :

Si votre dossier est sélectionné à la suite de cette première phase de candidature, vous serez recontacté pour remplir un dossier complet de candidature.

Date limite de dépôt du dossier de participation :

**14 juin 2019**

Par email à l'adresse : [prevention@eurasante.com](mailto:prevention@eurasante.com)

Je, soussigné(e) (nom et prénoms, date et lieu de naissance)

Lieu d'exercice :

Fonction :

Adresse E-mail :

Téléphone :

Fait acte de candidature afin que mon projet <Nom du projet> soit inscrit à l'appel à projets « Innovation et Prévention » ;

Garantit être le créateur du projet et/ou détenir l'intégralité des droits de propriété intellectuelle y afférant ;

Certifie être propriétaire des données communiquées et que ces données sont exactes, complètes, précises, utilisables et sécurisées ;

Et certifie avoir pris connaissance du règlement du challenge, accessible sur le site [www.eurasante.com](http://www.eurasante.com) et en accepter les conditions sans réserve.

Fait à ....., le .....

(Signature obligatoire)

## Contexte

Origine / Génèse du projet :

Présentation du porteur de projet (et de son équipe les cas échéant) :

## Présentation du projet

Quel est le nom de votre projet ? :

Quelle est la problématique à résoudre ?

Description détaillée du produit, de l'offre ou du procédé :

*Description du caractère innovant du projet :*

*Quel est l'état d'avancement de votre projet ?*

Dans quelle catégorie classeriez-vous votre problématique ? :

- Oncologie
- Pathologies Chroniques

## **Attentes et motivations**

---

Qu'attendez-vous de l'appel à projets « Innovation et Prévention » ?